

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**
04/12/2023**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**
12/12/2023**Date de publication :**
12/12/2023**Le 11 décembre 2023 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean-Georges CLAIR, Anne – Cécile DUCOSSON, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Huguette LALANNE, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Muriel PAILLER, Katia PEDEMARY, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Anne – Marie CAUSSÉ par Muriel PAILLER et Tovo RABEMANANTSOA par Anne-Cécile DUCOSSON

Absents : Daniel BORDES, Lionel COUBRA, Olivier FORÊT et Damien OBRADOR

Secrétaire de séance : Anne – Cécile DUCOSSON

DÉLIBÉRATION N° 2023-99

OBJET : Marché de travaux de réhabilitation de la gare de Cabanac en espace d'animation de la vie locale et touristique – Avenant n° 1 au lot n° 8 « CVC / Plomberie sanitaire »

La modification introduite par le présent avenant résulte de la nécessité de reporter la pose de certains équipements au-delà de la date de réception des travaux de revêtements de sols et murs (carrelage et faïence murale) pris en charge par la maîtrise d'ouvrage qui doivent être réalisés avant la pose de ces équipements.

Cette proposition induit une moins-value de 2 325,19 € HT soit 2 790,23 € TTC. Le nouveau marché se monte à 30 647,54 € HT pour 36 777,05 € TTC.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer cet avenant n° 1 au lot n° 8 « CVC / Plomberie sanitaire » attribué à l'entreprise UTB pour un montant de – 2 325,19 € HT soit – 2 790,23 € TTC et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

POUR : 15**CONTRE :** 00**ABSTENTION :** 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 11 décembre 2023

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance



Anne – Cécile DUCOSSON